

Le Conseil de stabilité financière doit mettre en œuvre le plan d'action du G20 (10.1.12)

Bruxelles, le 10 janvier 2012 (CSI en ligne): Alors que le Conseil de stabilité financière (CSF) se réunit en plénière, la première fois en 2012, à Bâle, les organisations syndicales internationales ont présenté leurs priorités au CSF.

« Le plan d'action du CSF concernant les réformes financières s'est heurté à l'écueil du manque d'ambition des gouvernements et doit être remis sur les rails », a affirmé Sharan Burrow, secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale (CSI).

Le mouvement syndical international a publié une déclaration mettant en évidence les progrès réalisés par le CSF et son impact sur les familles de travailleurs. Le CSF a été mis sur pied par le G20 en 2009 en vue de rétablir la stabilité financière et de combattre les activités spéculatives irresponsables.

Les syndicats appellent à un renforcement de la réglementation financière, contraire à la voix puissante du lobby bancaire.

« Les hauts dirigeants des banques sont en décalage avec la réalité quotidienne à laquelle sont confrontés les citoyens ordinaires et le CSF n'est pas parvenu à freiner la pratique des paiements des grosses primes; ils doivent, conjointement avec le G20, adopter une position plus ferme pour changer cet abus en donnant voix au chapitre aux employés », a affirmé Philip Jennings, secrétaire général de la fédération syndicale internationale UNI.

« La menace la plus immédiate pour les gouvernements et les familles de travailleurs ne réside pas dans les déficits budgétaires mais bien dans l'exposition des gouvernements et des contribuables aux risques des institutions et des marchés financiers mal réglementés. Ne pas agir ou ne pas agir assez, et trop tard, pour réglementer les marchés financiers renforcera les pressions spéculatives des marchés obligataires sur les gouvernements », a déclaré John Evans, secrétaire général de la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE.

Le mouvement syndical international appelle le CSF à mettre en œuvre un plan d'action de crise en trois étapes pour:

- protéger les gouvernements du risque des grands conglomérats financiers en séparant obligatoirement les activités commerciales des activités d'investissement des banques considérées comme trop grandes pour faire faillite;
- garantir l'accès adéquat de l'économie réelle au financement moyennant un véritable accès aux prêts hypothécaires et aux créances, et en promouvant la diversité des services financiers, notamment les coopératives et les banques mutualistes;
- freiner le comportement des spéculateurs, notamment le courtage à haute fréquence, en imposant une taxe sur les transactions financières.

« Les familles de travailleurs, les petites entreprises et les jeunes s'enfoncent tous dans les sables mouvants dans leur lutte pour trouver un emploi, payer les prêts hypothécaires et obtenir des prêts pour se maintenir à flot. Les grandes entreprises ne doivent pas tenir les rênes de l'économie mondiale dans leur propre intérêt. Le Conseil de stabilité financière détient le pouvoir, le mandat et le plan. Il doit assumer, en 2012, sa part de responsabilité et traduire ses paroles en actes », a déclaré Sharan Burrow, secrétaire générale de la CSI.

La déclaration de la CSI, d'UNI et de la TUAC adressée au Conseil de stabilité financière est disponible à l'adresse suivante: <http://www.ituc-csi.org/trade-union-statement-to-the.html?lang=en> (en anglais uniquement).

La CSI représente 175 millions de travailleurs/euses au travers de 308 organisations affiliées nationales dans 153 pays et territoires.

Site web: <http://www.ituc-csi.org> et <http://www.youtube.com/ITUCCSI>.